

L'ANAPEC table sur l'intégration de 55.000 personnes dans le marché de l'emploi en 2010

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-01-2010 22:18:49

L'Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) table sur l'intégration de 55.000 personnes dans le marché de l'emploi en 2010, a affirmé, vendredi à Rabat, le ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, Jamal Rhmani.

Le plan d'action de l'Agence pour 2010 vise la formation de 15.000 personnes dans le cadre du programme Taahil et l'amélioration de la rentabilité du programme Moukawalati avec la mise en oeuvre d'une batterie de mesures d'accompagnement, a précisé M. Rhmani qui présidait les travaux de la session ordinaire du Conseil d'administration de l'ANAPEC.

Le discours royal à l'occasion de l'installation de la commission consultative de la régionalisation a contenu des hautes instructions pour la modernisation des structures de l'Etat, la promotion du développement intégré et la mise en place de pôles régionaux de développement, a-t-il rappelé. Il a dans ce cadre souligné que l'Agence est appelée à adhérer à cette vision régionale en vue de consacrer la politique de proximité, de garantir l'égalité des chances parmi les chercheurs d'emploi dans les différentes régions du royaume, outre l'amélioration de ses prestations à la fois pour les employeurs que pour les demandeurs d'emploi.

Le gouvernement a veillé au renforcement du rôle de l'ANAPEC pour accompagner les mutations que connaît le marché de l'emploi, en la dotant des moyens nécessaires pour qu'elle puisse accomplir sa mission et réaliser les objectifs fixés par le contrat-progrès 2006-2009 et le plan de développement 2009-2012 adopté par le dernier conseil d'administration, a poursuivi M. Rhmani.

Les efforts déployés par certains secteurs gouvernementaux pour accompagner les ambitions de l'Agence ont permis d'élargir la base des bénéficiaires du programme Moukawalati pour qu'il englobe les non diplômés au titre de la loi de finances 2009, outre l'amélioration des mécanismes d'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi, en dotant l'Agence de ressources financières nécessaires à l'extension de son réseau et la modernisation de ses méthodes de gestion, a ajouté le ministre.

Il a été également procédé à la réalisation de six études prospectives dans le cadre des commissions régionales créées à cet effet sous la supervision des walis, a indiqué M. Rhmani, relevant que ces études ont contribué dans le cadre du programme Taahil à la définition des besoins des entreprises en ressources humaines dans six régions du Royaume (107.000 opportunités d'emploi).

Selon le ministre, des études sont également programmées en 2010 pour les autres régions du pays.

Il a également évoqué l'extension des réseaux local et régional de l'ANAPEC avec la création à fin 2009 de 71 agences, faisant savoir que ce chiffre devrait atteindre 74 agences en 2010, outre deux

agences mobiles et 10 structures dédiées à l'emploi.

Pour sa part, le directeur général de l'ANAPEC, M. Hafid Kamal a présenté un exposé sur le bilan 2009 et les perspectives de 2010, précisant que les orientations de l'Agence portent sur le développement du professionnalisme et l'amélioration de la qualité des prestations fournies.

C'est dans ce sens que s'inscrit le projet de création en 2010 de 3 nouvelles agences, d'une banque dédiée aux projets de création des entreprises, outre l'application d'une nouvelle organisation de l'agence, le renforcement de l'accompagnement du secteur du tourisme, le programme initiatives emploi et le guichet d'accompagnement à travers la formation continue, a-t-il soutenu.

L'ordre du jour de cette session comprend l'approbation du procès verbal du Conseil d'administration de février 2009, la présentation des réalisations dans le cadre du contrat-progrès, l'adoption du compte financier de 2008 et la présentation des projets du plan d'action et du budget de l'Agence en 2010.

MAPF